



*l'association
qui fait bouger la famille...*

27 janvier 2014

L'Assemblée Générale de « l'Ecole Buissonnière » se tiendra
le vendredi 7 février 2014 à 20 h

Centre de loisirs
du château d'Hénonville

Ordre du jour :

- Compte-rendu d'activités 2013.
- Bilan financier 2013 .
- Renouvellement du Conseil d'Administration.
- Projets 2014.
- Questions diverses.

En vous remerciant pour votre participation, recevez nos meilleures salutations.

pour le C.A.
Gérard H.

Si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée Générale, vous trouverez ci-dessous un formulaire de vote par procuration. Vous pourrez ainsi vous faire représenter par un adhérent de votre choix.

Je, soussignéadhérent à « l'Ecole Buissonnière »

donne pouvoir à

domicilié(e).....

pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire de l'association du 7 février 2014, prendre part aux délibérations, voter en mon nom sur les questions à l'ordre du jour .

fait à le

Faire précéder la signature de la mention « bon pour pouvoir ».